

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 113 (1968)
Heft: 12

Artikel: La nouvelle politique militaire britannique
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaut
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Direction-Rédaction par intérim: Colonel-divisionnaire Montfort

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, 1000 Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 10-5209)

annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, 1000 Lausanne

ABONNEMENT: **Suisse:** 1 an Fr. 18.—; 6 mois Fr. 10.—

Etranger: 1 an Fr. 22.—; 6 mois Fr. 12.—

Prix du numéro: Fr. 2.—

La nouvelle politique militaire britannique

Dès 1964, le gouvernement britannique avait envisagé une nouvelle politique militaire, compte tenu des récentes évolutions dans le monde atlantique et dans l'ancien Commonwealth.

Deux « livres blancs », publiés en 1967, ont défini la nouvelle position du Royaume-Uni en la matière et concrétisé les réformes prévues pour la défense de la Grande-Bretagne dans le cadre de l'OTAN et pour l'exécution des obligations assumées au bénéfice de divers pays de l'ancien Empire.

Dans ses déclarations, M. Wilson entend affirmer sa volonté d'honorer entièrement ses engagements vis-à-vis de l'Alliance atlantique, tout en sollicitant quelques facilités dans l'exécution des contributions militaires qui lui incombent sur le front européen.

Par contre, le gouvernement travailliste a exposé, dans les deux documents de base auxquels il vient d'être fait allusion¹, son intention de renoncer pratiquement à sa politique traditionnelle « à l'Est de Suez ». Il abandonne de

¹ « Statement on the Defence Estimates 1967 », Londres, H.M.S.O.
« Supplementary Statement on Defence Policy 1967 », Londres, H.M.S.O.
(H.M.S.O.: Her Majesty's Stationery Office)

la sorte cette stratégie de la « grandeur » qui était jadis celle de Londres dans un « Empire » aux dimensions mondiales. Toutefois, les deux « déclarations » mentionnent encore certaines obligations, maintenues au bénéfice de quelques pays d'Afrique ou d'Asie.

Il était donc indiqué d'analyser ici brièvement cette nouvelle charte de la défense militaire britannique.

**LA DÉCLARATION DU 16 FÉVRIER 1967:
LES PRINCIPES DE BASE
DE LA NOUVELLE POLITIQUE MILITAIRE BRITANNIQUE**

Ce document définit la « philosophie » de la nouvelle politique de défense britannique. Il envisage — sous forme de prévisions générales — les grands aspects du problème posé: l'impératif budgétaire, l'évolution de la situation sur le front européen et à l'Est de Suez, le volume et la répartition des forces armées britanniques.

1. L'impératif budgétaire.

Il s'agit, déclare le document du H.M.S.O., d'ajuster les dépenses militaires aux possibilités financières de la nation. Les crédits primitivement prévus pour la période 1969/1970 ont donc été réduits de 400 millions de livres, c'est-à-dire de 16 %. Ils ont été ramenés au niveau de 1964, soit à 2 milliards de livres.

Pour 1967/1968, ils sont même inférieurs de 73 millions à ce chiffre; ils l'étaient déjà de 28 millions en 1966/1967 et de 23 millions en 1965/1966. Au cours de ces trois années, le gouvernement a réalisé des économies de 750 millions de livres sur le programme qu'il avait pris en charge.

Il a fallu procéder à des réductions d'effectifs. A cet effet, les personnels stationnés outre-mer ont diminué d'un tiers entre 1965 et 1966. Il avait donc été prévu de rapatrier avant avril 1968 environ 25 000 hommes et 6000 familles de militaires. Une nouvelle réduction des effectifs sera obtenue par une réorganisation des forces armées.

Enfin, des rapatriements anticipés permettront une économie de devises pour dépenses à l'extérieur de l'ordre de 75 millions de livres.

2. La révision de la stratégie de l'OTAN.

Les Etats membres de l'Alliance ne sont pratiquement pas disposés à financer toutes les forces qu'exigerait l'exécution de leurs missions dans les conditions fixées antérieurement. Aussi la Grande-Bretagne demandait-elle une révision des charges primitivement définies.

Il convenait aussi de formuler une stratégie ajustée à la menace du moment. En fait, la Grande-Bretagne estime qu'une réelle détente politique et militaire serait le mieux réalisée par une réduction simultanée des forces de l'OTAN et de celles du Pacte de Varsovie.

Quoi qu'il en soit d'une telle tentative dans un proche avenir, il est certain que la situation, du côté occidental, peut être envisagée actuellement avec un sentiment moins pessimiste que par le passé, du fait de certaines évolutions intervenues en Russie¹ et à cause de l'incidence chinoise.

Par ailleurs, les forces conventionnelles de l'OTAN, inférieures en volume à celles de l'Est, sont cependant appuyées par des milliers de têtes nucléaires détenues par l'Alliance en Europe même.

Le déclenchement par inadvertance d'une agression paraît, en outre, pratiquement exclu dans les conditions du moment. Les discussions entre alliés peuvent donc admettre certains aménagements des missions au sein de l'OTAN. Par exemple, estime le document étudié, il est parfaitement inutile de conserver des stocks logistiques pour des délais supérieurs aux possibilités de résistance des unités combattantes. Par une sage gestion et un ajustement du soutien logistique aux capacités opérationnelles des forces en ligne, il sera donc aisé de réaliser de sérieuses économies en matériel et en devises.

¹ Cette appréciation date d'avant les événements de Tchécoslovaquie de l'été dernier! (Réd.)

Il en est de même pour les forces navales. Quant aux armes nucléaires, il ne serait pas indiqué, selon le point de vue britannique, d'en laisser la disposition partielle aux alliés qui n'en possèdent pas. Mais la mise sur pied d'un comité des questions atomiques et d'un groupe de planification nucléaire doit aider à une solution satisfaisante à ce point de vue.

3. Réduction des obligations britanniques à l'Est de Suez.

— *En Extrême-Orient*, la fin de l'ancienne « confrontation » entre l'Indonésie et la Malaya a pour effet une diminution de la responsabilité de la Grande-Bretagne dans ce secteur.

— *Au Moyen-Orient*, l'accession de l'Arabie du Sud à l'indépendance allège les charges britanniques dans cette région.

— *En Méditerranée*, la réduction des troupes stationnées à Chypre est en cours. 2000 hommes ont quitté l'île avant la fin 1967. A Malte, les forces britanniques pourront être supprimées. En Libye, le terrain de la R.A.F. à Idriss a été abandonné. Enfin, l'état-major de l'Air à Gibraltar a été dissous, la R.A.F. se contentant de maintenir un terrain de transit.

4. Le volume et la répartition des forces armées britanniques.

Compte tenu des considérations qui précèdent, les forces armées britanniques se répartissaient à la date du 1^{er} janvier 1967 de la manière suivante :

	<i>Armée</i>			
	<i>Marine</i>	<i>de terre</i>	<i>R.A.F.</i>	<i>Total</i>
Royaume-Uni	53 650	102 350	87 300	243 300
Allemagne fédérale et Berlin	60	55 700	7 700	63 460
Méditerranée	2 100	9 300	8 900	20 300
Secteur Caraïbes	30	250	—	280
Moyen-Orient	1 250	12 200	7 400	20 850
Extrême-Orient	4 400	37 300	10 100	51 800
Total	61 490	217 100	121 400	399 990

<i>Forces navales en mer</i>	
Royaume-Uni	21 760
Méditerranée	1 460
Moyen-Orient	2 050
Extrême-Orient	10 650
Océanie	150
Antilles	760
Atlantique Sud et Amérique du Sud	290
Canada	80
Total:	37 200

**LA DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DU 18 JUILLET 1967:
PRÉCISIONS SUR LA POLITIQUE MILITAIRE BRITANNIQUE
EN EUROPE ET HORS D'EUROPE**

Ce document, outre qu'il complète les données générales du précédent, évoque l'évolution intervenue entre juillet 1966 et juillet 1967. Il traite successivement de la situation en Europe et hors d'Europe, puis des décisions prises pour les trois armées.

1. Evolution de la situation en Europe.

La sécurité de la Grande-Bretagne, est-il dit dans cette déclaration, dépend essentiellement de la prévention d'une guerre en Europe. Il convient donc de préserver le potentiel militaire et la solidité politique de l'OTAN.

Il est nécessaire, dans ces conditions, que la Grande-Bretagne continue à fournir une contribution substantielle à l'organisation commune. Cette participation aura, dans les années à venir, le même volume que par le passé, avec cependant la facilité de transférer vers la métropole certaines unités actuellement stationnées en Allemagne, où elles pourraient être renvoyées, en cas de crise.

Depuis la rédaction de la déclaration de février 1967, un grand effort a été entrepris pour adapter les forces britanniques aux réalités politiques et économiques nouvelles. D'abord une brigade et un escadron d'aviation ont pu être ramenés en Grande-Bretagne, grâce aux décisions prises par

les ministres de la Défense de l'OTAN en mai 1967. Ce transfert a permis une économie de 5,5 millions de livres en devises. Quant à l'entretien des troupes maintenues en République fédérale d'Allemagne, il a été réglé pour 1967, grâce aux devises procurées par l'accord intervenu avec les Etats-Unis et l'Allemagne. Mais il s'agit là d'un problème permanent, qu'il faudra évoquer périodiquement.

2. L'évolution de la situation hors d'Europe.

Le but poursuivi ici c'est d'amener progressivement les pays aidés à un degré de développement leur permettant d'assurer leur sécurité sans présence militaire britannique. Cette évolution doit donc se traduire par l'évacuation progressive des bases extérieures anglaises.

A vrai dire, la forme d'exécution des obligations contractées par la Grande-Bretagne dans les pays considérés varie constamment. En particulier, un grand service est rendu à ces Etats par la fourniture d'un matériel moderne qu'ils ne pourraient pas produire eux-mêmes.

En attendant, si la présence même de petits détachements est de nature à produire un certain effet de dissuasion, il est cependant préférable de prévoir l'acheminement rapide, en cas de crise, vers ces régions, de forces britanniques d'intervention.

Le plan de stationnement des forces du Royaume-Uni a donc été remanié en conséquence :

— *En Méditerranée, dans l'Atlantique Sud et dans le secteur de la mer des Caraïbes* des réductions de troupes ont été envisagées et partiellement réalisées.

— *A Singapour et en Malaisie* les effectifs actuels seront diminués de moitié en 1970/1971. Les quelque 80 000 personnes des forces en question ou travaillant à leur profit, ainsi que les équipages des bateaux stationnés en Extrême-Orient et la main-d'œuvre nationale ou locale employée par eux, devaient être ramenés à un total de 70 000 en avril 1968. Ce chiffre sera abaissé de 30 000 d'avril 1968 à 1970/1971.

L'effectif restant sera alors de 40 000, dont la moitié de personnel civil. Après la suppression des organisations devenues inutiles, la présence britannique consistera essentiellement en formations navales et aériennes, un faible détachement de Gurkhas étant maintenu en Malaisie.

— *Dans le cadre de l'OTASE*, la Grande-Bretagne continuera à honorer les obligations lui incombant à ce titre, mais modifiera en conséquence la composition et le volume de ses forces.

Elle affectera des éléments des trois armées aux Réserves Stratégiques du Commonwealth et s'entendra avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ses partenaires, pour les mesures à prévoir au titre de la Brigade commune.

Même après la cessation de la présence militaire britannique, le gouvernement du Royaume-Uni entretiendra des forces d'intervention pour la sécurité du Commonwealth.

3. La composition des trois armées.

Compte tenu des obligations britanniques en Europe et hors d'Europe, les prévisions à long terme sont les suivantes:

Marine.

La flotte de sous-marins lanceurs de fusées, dotée de Polaris, concrétisera la contribution britannique à la dissuasion stratégique atomique de l'OTAN.

Les porte-avions « Air Royal » et « Eagle » resteront en service pendant la première moitié des années soixante-dix, le « Victorious » et l'« Hermes » seront désarmés respectivement en 1969 et 1970. Ultérieurement, l'appui aérien sera fourni à la flotte par des avions de la R.A.F., basés à terre.

Après 1975 ce sera la flotte sous-marine qui, outre les unités dotées de Polaris, constituera l'élément essentiel de la Royal Navy. De nouvelles frégates du type « Leander » sont prévues, ainsi que d'autres, plus petites, armées d'un missile plus moderne que l'actuel « Seacat », d'un canon de moyenne portée et dotées d'un hélicoptère.

Le destroyer du type 82 sera alors achevé; d'autres, les uns plus grands, les autres plus petits, lui succéderont. Les croiseurs seront pourvus de missiles et d'hélicoptères équipés pour la lutte anti-sous-marine.

Forces terrestres.

Elles représenteront la contribution britannique essentielle au dispositif de l'OTAN.

Dans l'Outre-Mer, la réduction progressive des troupes stationnées hors d'Europe sera compensée par la constitution d'une brigade supplémentaire au titre des Réserves Stratégiques.

Quant à la diminution des forces extérieures, elle portera sur la valeur de 17 Grandes Unités, dont 4 blindées.

R.A.F.

Elle conservera sa mission antérieure. Mais une plus grande concentration des appareils sera opérée en Grande-Bretagne. Les réductions prévues seront effectuées surtout en Extrême-Orient, à Aden et à Malte.

Résultat final.

Le volume des militaires d'active sera diminué de 37 000 hommes avant avril 1971. L'évolution des effectifs sera la suivante:

	<i>Avril 1967</i>	<i>Avril 1971</i>
Marine	97 050	88 400
Armée	196 200	181 200
R.A.F.	124 110	110 500
Total	417 360	380 100

D'autres réductions d'effectifs sont prévues pour la période postérieure à 1971. En somme, le dégagement annuel de 2500 officiers et hommes de troupe est envisagé et sera facilité par des mesures de « recasement » et des indemnités en faveur du personnel visé.

En résumé 37 000 départs de militaires auront été opérés en 1971, 75 000 en 1975. En outre quelque 80 000 civils

britanniques et étrangers cesseront de travailler au service de la Défense.

* * *

Telles sont les perspectives nouvelles de la politique militaire britannique. Certes, les considérations d'ordres politique et stratégique des deux documents étudiés tentent de justifier l'ensemble des mesures envisagées. Mais les transformations entreprises sont dictées essentiellement par l'impératif budgétaire, qui a imposé sa loi au gouvernement de M. Wilson.

Du point de vue financier, l'objectif recherché a été atteint.

Le dernier des deux documents chiffre les résultats obtenus à ce point de vue :

— Même en tenant compte des frais de réorganisation et de regroupement des troupes et établissements, le budget de 1970/1971 restera au-dessous de 2 milliards de livres; il sera inférieur de 2 millions de livres à celui qu'eût exigé le maintien de l'ancien ordre de bataille.

— Vers 1975 il se limitera à 1,8 milliard de livres, donc à un niveau encore plus modeste.

— Pour les forces stationnées à l'extérieur, les mesures prévues doivent permettre, abstraction faite des forces d'Allemagne, une économie annuelle de 21 millions de livres.

Mais que représentent les nouvelles structures pour les missions de la Grande-Bretagne dans l'OTAN et dans le monde?

Répercussions sur l'OTAN des mesures prises.

Théoriquement, le volume des forces mises au service de l'Alliance reste inchangé. Sa répartition seulement est modifiée. Certes, la Grande-Bretagne ne retire du front d'Allemagne qu'une brigade. Mais celle-ci faisait partie du « bouclier » atlantique, de ce rideau de forces déjà faible, face à la menace d'un ennemi supérieur en forces conventionnelles.

Pour justifier ce retrait, les Britanniques font état d'un temps de « préalerte » qui, selon eux, doit normalement

préceder une agression et permettrait l'acheminement et la mise en place de renforts. Or, il n'est nullement prouvé qu'un tel délai serait nécessairement le prélude d'une attaque, car l'assaillant aurait, au contraire, intérêt à agir par surprise.

Le général von Kielmansegg, Commandant en Chef Centre-Europe, a démontré que les Soviétiques sont en mesure de diriger vers le front des renforts substantiels à l'insu des services alliés...

Par ailleurs, le prélèvement britannique fait partie d'un tout: les retraits américains s'annoncent importants et il n'est pas sûr que les Etats-Unis seraient en mesure de ramener leurs forces en temps utile sur le Rhin. Et ainsi le transfert britannique apparaît comme une simple contribution à l'affaiblissement du « bouclier » de l'OTAN, alors qu'au contraire la nouvelle stratégie de l'OTAN — celle de la riposte adaptée — exigerait des forces classiques accrues...

Portée de la présence militaire britannique réduite hors d'Europe.

Il est certain qu'il n'existe plus de Commonwealth dans le sens impérial du terme. Et même les obligations de la Grande-Bretagne vis-à-vis de ses anciens associés ont changé de volume et de nature. En Asie, la fin de la confrontation entre l'Indonésie et la Malaya les a considérablement allégées.

Certes, une présence militaire occidentale est encore nécessaire pour neutraliser le communisme chinois. Mais les Etats-Unis l'assurent, en attendant que la défense locale puisse être prise en charge par la constellation politique qui s'érite autour du Japon et de l'Indonésie, cette « Asie maritime » qui porte les espoirs du monde libre asiatique.

Pour la Grande-Bretagne, la garnison de Hong-Kong sera sans doute bientôt la seule présence militaire indispensable dans ce secteur.

Au Moyen-Orient, les récents événements de l'Arabie du Sud font apparaître la faiblesse de la position du Royaume-Uni et l'on comprend la hâte avec laquelle Londres s'est dégagé de ce guêpier.

En Méditerranée, enfin, il suffira de quelques points d'appui ou terrains d'aviations pour préserver les intérêts locaux britanniques.

* * *

Il résulte des deux documents évoqués que la Grande-Bretagne a résolument renoncé à son ancienne politique impériale. Un dernier « livre blanc », paru en février 1968, ne fait que confirmer cette position de Londres. Il indique seulement quelques mesures propres à hâter les dégagements déjà antérieurement envisagés, tout en affirmant la fidélité du Royaume-Uni aux obligations contractées dans le cadre de l'OTAN.

Parmi les dispositions de ce document il y a lieu de citer :

- Une accélération du retrait des troupes de Malaisie, de Singapour et du Golfe Persique; les évacuations seront achevées fin 1971.
- Une réduction des effectifs dépassant les 75 000 hommes primitivement prévus.
- Un désarmement des porte-avions après les retraits de troupes d'Extrême-Orient et du Golfe Persique.
- L'annulation de la commande de 50 avions F 111.

En somme, ces mesures concrétisent la double volonté de réduire encore les dépenses militaires et d'abandonner pratiquement les positions hors d'Europe. L'on peut se demander si l'existence de troupes mobiles capables d'intervenir dans l'ancien Empire constitue autre chose qu'un geste symbolique.

En réalité l'actuelle Grande-Bretagne vient de tourner une page de son histoire. Elle se rapproche résolument de l'Europe, car là est son avenir. Certes, de vieux colonels de l'ancienne armée des Indes regretteront une certaine grandeur impériale que ne représentent plus quelques unités aérotransportables, théoriquement au service du défunt Commonwealth...

Quant à l'Anglais moyen, il se fait une raison. Et puis, pense-t-il, cela coûtait si cher...

Colonel F.-Th. SCHNEIDER